



Drogues et prison no man's land : la MILDT s'en lave les mains

AIDES, Act Up-Paris, l'AFR et Sidaction dénoncent l'absence d'un représentant de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies (MILDT) à la rencontre sur l'échange de seringues en prison, organisée le 25 juin par Sidaction.

Au croisement des différents ministères concernés (Santé pour la réduction des risques infectieux et des dommages liés à l'injection, et Justice pour l'autorisation de circulation du matériel de prévention en détention), la MILDT censée mettre tout le monde autour de la table était l'interlocuteur attendu. Par son absence, elle montre son désengagement à l'égard du sujet. Abandonnant son rôle moteur, elle laisse les deux ministères se renvoyer la balle.

Contrairement au milieu libre, le matériel stérile d'injection n'est pas disponible en prison. La prévalence du VIH y est pourtant 2 à 3 fois supérieure au milieu libre et celle de l'hépatite C 5 fois supérieure. Par son absence, la MILDT s'enferme dans une attitude absurde et idéologique, en contradiction avec sa mission de prévention.

Il n'y a pas si longtemps, la MILDT soutenait les programmes de réduction des risques auprès des usagers de drogues par voie intraveineuse, politique menée avec succès en milieu libre, puisqu'elle a permis de casser la courbe de l'épidémie de sida chez ces derniers qui ne représentent désormais que 2% des nouvelles contaminations contre 30% dans les années 90. Après cette période constructive, nous avons vu la MILDT opérer ces dernières années un virage radical, pour envisager aujourd'hui sa mission sous l'angle de la répression plutôt que de la prévention.

Pendant ce temps, la France continue d'accumuler un retard considérable en refusant dans ses prisons la mise en oeuvre de programmes d'accès au matériel stérile contrevenant à au principe d'égalité dedans dehors puisque ces programmes sont permis en milieu libre.

Pourtant ces programmes permettraient de réduire significativement les risques de transmission du VIH et de l'hépatite C parmi les personnes détenues usagères de drogues par voie intraveineuse. Les experts internationaux, notamment suisses et espagnols, l'ont encore confirmé lors de la journée du 25 juin, rappelant que les programmes instaurés dans leurs pays avaient tous démontré leur pertinence en matière de santé publique.

Nous attendons du Premier Ministre, qu'il rappelle enfin à la MILDT ses responsabilités en matière de santé publique. Ou, s'il est finalement reconnu qu'en l'espèce la MILDT ne sert plus à rien, qu'il apporte lui-même un soutien clair aux initiatives visant à conduire la stratégie de réduction des risques là où les besoins sont les plus criants : en prison par exemple.

Contacts presse

AIDES - Marjolaine Bénard - 01 41 83 46 53
Act Up-Paris - Safia Soltani - 06 72 57 53 86
AFR - Jean-Marc Priez - 01 41 83 46 87
Sidaction - Marc Dixneuf - 01 53 26 49 67